



**P**ROGRAMME  
**S**TRATEGIQUE  
**T**RANSVERSAL  
**2019-2024**  
**VOLET EXTERNE**

## Code couleur des actions

	Projet finalisé/ en continu
	Projet en cours
	Projet à programmer
	Projet annulé

**En rouge: nouveaux projets**

## Lexique

- AES\* - Les Activités Extra Scolaires sont organisées après les horaires d'école (« garderie scolaire »).
- AIS\* - L'Agence Immobilière Sociale est un organisme à finalité sociale agissant comme intermédiaire entre les propriétaires et les candidats-locataires ayant des revenus précaires ou modestes à la recherche d'un logement. La Commune est membre de l' AIS Haute Ardenne.
- ATL\* - L'Accueil Temps Libre gère toutes les activités organisées pour les enfants en dehors de l'école (AES\*, Plaines de vacances, stages, activités culturelles et sportives).
- CCCA\* - Le Conseil Communal Consultatif des Aînés est un organe de consultation, de réflexion et de concertation chargé d'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées par la Commune.
- CLDR\* - La Commission Locale de Développement Rural est organe consultatif de la population dans le cadre de la mise en œuvre du PCDR\*.
- CLE\* - Le programme CLE permet à la Commune de dresser l'état des lieux quantitatif et qualitatif de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en dehors des heures scolaires dans le cadre de l'ATL\*, ainsi que de déterminer des objectifs sur 5 ans afin de répondre aux besoins des familles et professionnels de l'accueil de l'enfance.

- ODR\* - L'Opération de Développement Rural est un processus participatif qui doit déboucher sur un PCDR\*.
- PAF - Le Plan d'Aménagement Forestier: à partir d'une analyse approfondie du milieu naturel, le Plan d'aménagement voté par le Conseil communal fixe les objectifs stratégiques et opérationnels dans un plan d'actions pour une gestion durable de nos forêts.
- PCDR\* - Le Programme Communal de Développement Rural résultant de l'ODR\*.
- PIC\* - Le Plan d'Investissement Communal permet de bénéficier de subsides de la Région wallonne pour des investissements conséquents (réfection de routes, rénovation du CPAS, ...) sous forme de droit de tirage.
- PIMACI\* - Le Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité permet à la Commune de réaliser des aménagements cyclables et piétons favorisant l'intermodalité (utilisation de plusieurs modes de transport au cours du même déplacement). Ce plan bénéficie d'un subside régional sous forme de droit de tirage.
- POLLEC\* - La POLitique Locale Energie Climat constitue une aide de la Région wallonne pour accompagner la Commune pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat.
- UREBA\* - L'Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les BATiments est un programme d'aide dans la rénovation énergétique des bâtiments.

## 8 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1. **ÊTRE** une commune qui remporte l'enjeu de la bonne gouvernance

2. **ÊTRE** une commune où il fait bon vivre, dans un cadre bâti agréable, propre et en toute sécurité

3. **ÊTRE** une commune qui protège son environnement

4. **ÊTRE** une commune soucieuse du bien-être de chacun

5. **ÊTRE** une commune où l'on circule facilement et en toute sécurité

6. **ÊTRE** une commune où l'enfant est au centre de ses priorités

7. **ÊTRE** une commune au développement touristique, économique, commercial et artisanal prospère

8. **ÊTRE** une commune où la culture, le sport et le monde associatif sont des vecteurs d'épanouissement, de rencontres et d'échanges

1. **ÊTRE** une  
commune qui  
remporte l'enjeu de  
la bonne  
gouvernance



Objectif opérationnel 1.1: « Poursuivre et maintenir une gestion rigoureuse et prudente des finances communales »			
O.O.1.1 Actions/Projets		Statut	
		À programmer	En cours

<b>Action 1</b>	<b>Rester une des Communes les moins taxées dans l'arrondissement de Verviers</b>										<b>En continu</b>
Commentaire	Jalhay est une des Communes les moins taxées de l'arrondissement; en témoigne le tableau comparant les taux IPP et Pri des Communes limitrophes.										
		Jalhay	Spa	Malmedy	Theux	Stavelot	Verviers	Limbourg	Baelen	Waimès	Moyenne Région wallonne
	IPP	6,8	7,5	7,0	7,1	8,5	8,5	8,2	7,7	7,5	7,9
Pri	2200	2500	2800	1900	2600	2800	2600	2400	2600	2598	

<b>Action 2</b>	<b>Garder la maîtrise de la charge de la dette</b>										<b>En continu</b>
Commentaire	<p>La charge de la dette a baissé de 10,8 % en 2023 par rapport à 2022. Cela s'explique par des emprunts venus à échéance en 2023 et par l'absence de consolidation de nouveaux emprunts en 2023 (certains demeurant en ouverture de crédit et à consolider en 2024, d'autres devant être appelés en 2024 pour financer les projets extraordinaires en déséquilibre au compte 2023).</p> <p>Une clarification de l'intitulé des projets extraordinaires au budget ainsi qu'une constatation des subsides dès la promesse doivent permettre d'apprécier plus justement la part finançable par emprunt pour chaque projet.</p> <p>Le ratio du volume de la dette pour 2023 (encours des emprunts /recettes ordinaires) est de 25 %.</p> <p>Le ratio des charges financières (charges financières/recettes ordinaires) est de 5%.</p> <p>L'encours au 31/12/2023 s'élève à 3.728.655,03 € (4.176.641,17 au 31/12/2022).</p> <p>La durée théorique moyenne de remboursement de la dette est de 6,35 ans (6,18 ans au 31/12/2022).</p> <p>Les dépenses de dette par habitant s'élèvent à 85,51 € au 31/12/2023 (96,65 € au 31/12/2022).</p> <p>Les charges annuelles de la dette représentent 5,81 € des dépenses ordinaires de l'exercice propre en 2023 (7,08 % en 2022).</p> <p>Le délai de remboursement total de la dette est de 2,3 ans en 2023 (5,1 ans en 2022).</p>										

<b>Action 3</b>	<b>Continuer à recourir aux subsides à chaque occasion possible</b>	<b>En continu</b>		
Commentaire	<p>Les grands projets au budget extraordinaire sont subventionnés. Nous répondons à beaucoup d'appels à projet de la Région wallonne.</p> <p>Cependant, les organismes supracommunaux, et particulièrement la Région wallonne, lancent à profusion ces appels à projets subventionnés. De plus, ceux-ci se complexifient toujours davantage et nécessitent du personnel qualifié pour y répondre, parfois dans des délais très courts.</p> <p>Ces projets entraînent toujours une partie de financement sur fonds propres ce qui impacte lourdement le budget communal.</p>			
<b>Action 4</b>	<b>Effectuer des analyses périodiques de la situation financière de la Commune</b>	<b>En continu</b>		
Commentaire	<p>Avec la création d'un pôle financier (action 7), nous mettons en place de nouvelles procédures de fonctionnement.</p> <p>Les actions suivantes sont réalisées périodiquement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situations de caisse transmises trimestriellement</li> <li>- Suivi régulier de la dette</li> <li>- Suivi de l'évolution des crédits budgétaires.</li> </ul>			
<b>Action 5</b>	<b>Etablir des inventaires et un suivi relatifs à la taxe sur les logements inoccupés</b>	<b>En continu</b>		
Commentaire	<p>Le Conseil communal a voté une taxe sur les logements inoccupés le 18 novembre 2019 et un accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés le 19 décembre 2022.</p>			
<b>Action 6</b>	<b>Assurer une équité fiscale au niveau Pri</b>	<b>En continu</b>		
Commentaire	<p>Une personne est mise à disposition par la Province, avec une participation communale dans les coûts. Elle a comme mission de vérifier l'adéquation de la situation cadastrale avec les permis octroyés. Les cadastres sont ainsi adaptés à la situation réelle des bâtiments permettant davantage d'équité fiscale.</p>			
<b>Action 7</b>	<b>Créer un pôle financier</b>			<b>Finalisé</b>

Commentaire	Un nouveau pôle financier vient d'être créé. Celui-ci comporte plusieurs sections: Budget/MP, Patrimoine comptable, Comptabilité (bon de commande, engagement, imputation...) et Recettes. Un service « taxe et redevance » spécifique ayant à sa charge toutes les tâches s'y rapportant, de la création des délibérations jusqu'à l'élaboration des rôles, a également été mis en place indépendamment du service de la Recette.
-------------	--

Objectif opérationnel 1.2: « Rester proche du citoyen en suscitant sa participation et en prévoyant une communication optimale par une information communale encore plus transparente, accessible et compréhensive »			
<b>O.O.1.2</b>		Statut	
Actions/Projets		À programmer	En cours
		Finalisé	

<b>Action 1</b>	<b>Mettre en place des panneaux d'informations digitalisés</b>		En cours	
Commentaire	Deux panneaux signalétiques digitalisés sont prévus dans le cadre du projet de signalisation touristique mis en place avec la collaboration d'Aqualis. Ils devraient être installés avant fin de l'année.			

<b>Action 2</b>	<b>Développer la publicité relative aux décisions communales</b>	En continu		
Commentaire	En amont des séances, les ordres du jour des Conseils sont publiés sur le site internet de la Commune, envoyés aux abonnés de la newsletter et à tout citoyen qui en émet la demande. Les séances du Conseil sont filmées et disponibles sur Youtube. De nouveaux micros ont été installés permettant ainsi d'améliorer le son des séances. Dans le cadre de l'application du « Décret transparence », les projets de délibérations sont visibles, à tout citoyen, par le biais du site « deliberations.be ». Celui-ci est mis à jour pour afficher également les décisions prises en séance lorsque le PV est approuvé.			

<b>Action 3</b>	<b>Consulter les jeunes afin de connaître leurs attentes</b>	En continu		
Commentaire	Un Conseil communal des enfants a été mis en place.			

<b>Action 4</b>	<b>Poursuivre et améliorer la politique de communication en adhérent à certaines applications impliquant encore plus intensément le citoyen à la vie communale</b>	En continu		
Commentaire	La Commune a rejoint l'application Fix My Street qui permet aux citoyens de signaler des problèmes sur l'espace public, dont les dépôts clandestins, auprès des services communaux concernés.			

<b>Action 5</b>	<b>Donner la faculté aux citoyens de suivre l'évolution des différents projets initiés sur le territoire communal</b>	<b>En continu</b>		
Commentaire	Le bulletin communal, distribué deux fois par an en toutes boites, permet aux citoyens de suivre l'évolutions des projets les plus importants. De plus, dans le cadre de l'application du « Décret transparence », les projets de délibérations sont visibles, à tout citoyen, par le biais du site « deliberations.be ». Celui-ci est mis à jour pour afficher également les décisions prises en séance lorsque le PV est approuvé.			
<b>Action 6</b>	<b>Continuer à assurer et à renforcer la proximité et le dialogue entre les mandataires politiques et le citoyen</b>			<b>Finalisé</b>
Commentaire	La Commission Locale de Développement Rural, le Conseil Consultatif Communal des Aînés et la Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité ont été renouvelés durant cette législature.			

2. **ÊTRE** une commune où il fait bon de vivre, dans un cadre bâti agréable, propre et en toute sécurité



Objectif opérationnel 2.1: « Doter l'Administration communale d'outils performants en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme »				
O.O.2.1 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
Action 1	Réaliser une cartographie informatique de la Commune avec les nouvelles rues et numéros		En cours	
Commentaire	Le bulletin communal explique les modifications apportées relatives au changement de dénomination de rues. Un projet de cartographie est prévu fin 2024.			
Action 2	Réaliser une brochure d'aide à l'introduction d'un permis d'urbanisme	Projet irréalisable		
Commentaire	Ce projet est abandonné car la législation est souvent modifiée et comporte de nombreuses spécificités qui ne peuvent être reprises dans une simple brochure.			
Action 3	Réactualiser les outils nécessaires à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme		En cours	
Commentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La première phase d'analyse contextuelle va débiter à la mi-juin, par l'ouverture d'une grande enquête en ligne à destination de l'ensemble des citoyens ainsi que l'interview de témoins clés par le bureau d'étude.</li> <li>- Rétroacte: <ul style="list-style-type: none"> <li>o Un marché avait été lancé en 2020 pour désigner un auteur de projet dans le cadre de la confection d'un <u>Guide Communal d'Urbanisme</u>. Le GCU est un outil d'orientation en matière d'urbanisme en donnant des indications applicables aux actes et travaux soumis à permis d'urbanisme. Un auteur avait été désigné mais des manquements ont été constatés dans la procédure d'élaboration. Nous avons dû résilier notre collaboration.</li> <li>o Un nouveau marché pour un GCU a été relancé en 2021. Il a été décidé d'arrêter la procédure de passation car nous n'avions reçu qu'une seule offre et le montant était très onéreux.</li> <li>o Le Conseil communal a approuvé en juin 2023 le cahier de charges pour la réalisation d'un Schéma de Développement Communal (définit une stratégie territoriale sur l'ensemble du territoire communal) et un</li> </ul> </li> </ul>			

	<p>Guide Communal d'Urbanisme. La procédure a dû être, à nouveau, arrêtée car la clause du cahier de charges relative aux honoraires constituait un certain obstacle à la remise d'offre pour les opérateurs économiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Conseil communal a approuvé en septembre 2023 le cahier des charges pour la réalisation d'un <u>Schéma de Développement Communal</u> (définit une stratégie territoriale sur l'ensemble du territoire communal) et un <u>Guide Communal d'Urbanisme</u>. Le marché a été attribué à la société PLURIS SCRL.</li> </ul>
--	--

<b>Action 4</b>	<b>Elaborer une charte communale pour l'installation d'habitation légère (Tiny house)</b>			Finalisé
Commentaire	Le Conseil communal d'octobre 2021 a approuvé les termes de la « Charte communale sur l'implantation d'installation légère ». Elle permet une meilleure intégration de celle-ci au sein du bâti actuel, de préserver les espaces verts au sein des cœurs des villages et éviter les problèmes de voisinage.			

Objectif opérationnel 2.2: « Rénover et aménager le territoire communal en cohérence avec son environnement »				
O.O.2.2 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Poursuivre l'égouttage à Nivezé</b>			
Sous-action 1.1	Égouttage à Nivezé phase 1,2,3			Finalisé
Sous-action 1.2	Egouttage à Nivezé phase 4,5 et 6	À programmer		
<b>Action 2</b>	<b>Initier l'égouttage de Balmoral</b>			Finalisé
Commentaire	Le projet de création d'un réseau d'égouttage à Balmoral a été fortement initié par Jalhay mais est désormais, à la suite d'un changement de législation, de la responsabilité de la SPGE. La Commune va relancer courant 2024, ce projet auprès de la SPGE pour le faire avancer. Des premiers contacts ont déjà été pris.			
<b>Action 3</b>	<b>Agrandir le cimetière à Solwaster</b>		En cours	
Commentaire	Les plans sont dressés et ont reçus l'aval de la Région wallonne. La procédure est complexe mais suit son cours dans le strict respect de la législation.			
<b>Action 4</b>	<b>Poursuivre et intensifier l'entretien des voiries, des fossés, des accotements et des trottoirs en les adaptant pour les personnes à mobilité réduite</b>	En continu		
Commentaire	Cette action est également en lien avec de l'O.O.5.3.			
<b>Action 5</b>	<b>Aménager et sécuriser la voirie "Grand'Rue" à Sart</b>	À programmer		
Commentaire	L'aménagement de la voirie est prévu après les travaux du bâtiment du CPAS.			

<b>Action 6</b>	<b>Aménager des infrastructures permettant de limiter les risques d'inondation</b>			
Sous-action 6.1	Création d'un bassin d'immersion temporaire à Nivezé combinée à une zone de pâturage		En cours	
Commentaire	Un projet de création d'un bassin d'immersion temporaire en amont du village de Nivezé est en cours d'instruction. Il devrait être subventionné à une hauteur de minimum 60 %. Il est repris dans l'appel à projet POLLEC* 2022 pour le volet des ressources humaines et un avant-projet a été établi par un bureau d'étude. D'autres alternatives restent envisagées comme la canalisation du cours d'eau existant.			
Sous-action 6.2	Demande d'appui urbanistique auprès de la Région wallonne à la suite des inondations de 2021		En cours	
Commentaire	<p><b>Appui urbanistique</b></p> <p>Suite aux inondations de 2021, un appui urbanistique a été demandé à la Région wallonne pour la création d'une zone de retenue d'eau du Wayai, le long du ravel ligne 44A et pour une étude dans une zone à bâtir près de la passerelle Braham.</p> <p><b>Subvention «PGRI - Résilience» (droit de tirage: 265.852,00 €)</b></p> <p>Les projets suivants ont été proposés dans le cadre de la subvention pour la mise en œuvre et le renforcement de projets de prévention, de protection, de préparation et d'analyse post-crise face aux risques d'inondation et s'inscrivant dans le cadre des plans de gestion des risques d'inondation 2022-2027 (subvention "PGRI - Résilience"):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création de deux zones de rétention en amont du Ravel (Wayai),</li> <li>- création d'une zone d'immersion temporaire au Hélévy,</li> <li>- nouveau parking du Pont de Belleheid filtrant,</li> <li>- création d'une prairie inondable (déploiement d'une digue) au Botné.</li> </ul>			
Sous-action 6.3	Restauration des tourbières dégradées sur le territoire communal		En cours	
Commentaire	Repris dans POLLEC* 2022 pour le volet des ressources humaines. Le dossier est en cours d'instruction avec la collaboration du DNF afin d'obtenir un subside. Deux permis ont été introduits par le DNF:			
	- Extension d'un réseau de treize mares - "Haie au Fy" et "Heu Houquin",			

	- Extension d'un réseau de six mares - "Le Morfat", "Heid Thys" et "Grande Fange".			
Sous-action 6.4	Utiliser les documents d'urbanisme pour imposer la pose de citerne à eau de pluie effet tampon		En cours	
Commentaire	Repris dans POLLEC* 2022 pour le volet des ressources humaines. Des citernes à eau de pluie sont prescrites lors de la délivrance de permis pour les nouveaux logements et des citernes avec effet tampon sont imposées dans les zones sensibles aux inondations.			
<b>Action 7</b>	<b>Aménager la voirie d'Herbiester</b>			<b>Finalisé</b>
<b>Action 8</b>	<b>Trouver une solution au problème du parking de l'Administration communale</b>	À programmer		
Commentaire	Un projet de réaménagement du parking de l'administration a déjà été étudié. Nous le proposerons lors d'un appel à subside spécifique. La possibilité de créer des places de parking en épis devant le bâtiment de l'Administration communale sera proposée au SPW lors du dossier « traversée de Jalhay ».			
<b>Action 9</b>	<b>Réaliser les actions prévues dans le cadre du PIC* 2019-2021 et du PIC* 2022-2024</b>			
Sous-action 9.1	Actions prévues dans le cadre du PIC* 2019-2021			Finalisé
Commentaire	<p>Dans le cadre du PIC 2019-2021 (droit de tirage: 566.732,87 €), les réfections des voiries suivantes ont été réalisées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- voiries «PIC 2019»: n°7 à Stockay, n° 16 à Vervierfontaine et n° 20 à Charneux,</li> <li>- voiries «PIC 2020»: Tiège-Ligné,</li> <li>- voiries «PIC 2021»: rue Alexandre Beaupain, route de la Statte et Chemin du Puits.</li> </ul> <p>Pour le solde du droit de tirage non utilisé dans le PIC 2019-2021, il a été prévu par thésaurisation pour le projet de transformation du bâtiment affecté aux services du CPAS (solde du droit de tirage estimé: 135.795,36 €).</p>			
Sous-action 9.2	Transformation du bâtiment du CPAS dans le cadre du PIC* 2022-2024		En cours	
Commentaire	Le projet qui a été prévu au PIC 2022-2024 est le projet de transformation du bâtiment affecté aux services du CPAS (droit de tirage: 588.269,38 €).			

	<p>Plus précisément, le projet est d'entreprendre et mener à bien la rénovation complète de la Maison communale de Sart affecté aux services du CPAS afin de posséder un bâtiment répondant aux besoins de surfaces, de fonctionnement, et d'accessibilité mais également pour répondre de manière plus performante aux normes en matière énergétique et de sécurité.</p> <p>Les travaux ont débuté en avril 2024. Le délai d'exécution est 480 jours ouvrables, soit plus ou moins 2 ans et demi de travaux.</p> <p>L'exécution de ce projet très important et primordial sera suivi par le Collège communal avec grande attention.</p>
--	--

---

Objectif opérationnel 2.3: « Offrir aux citoyens et aux entreprises les bénéfices d'un développement rural de qualité et harmonieux »

O.O.2.3 Actions/Projets	Statut		
	À programmer	En cours	Finalisé

Action 1	Maintenir le caractère rural et champêtre des villages		En cours	
Commentaire	<p>Le PCDR* (voir action suivante), approuvé par le Conseil communal de mai 2024, a intégré comme projet en lot 1 et en lot 2 les aménagements de villages suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création d'un espace de convivialité à Charneux,</li> <li>- création d'un espace de convivialité à Nivezé,</li> <li>- création d'un espace de convivialité à Tiège,</li> <li>- création d'une espace de convivialité à Herbiester,</li> <li>- création d'une espace en faveur des enfants et adolescents du village de Solwaster (projet complémentaire au projet «Cœur de village» (voir O.O.2.3),</li> <li>- création de différents espaces de convivialité dans le village de Sart.</li> </ul>			

Action 2	Identifier les actions à prévoir dans le cadre du PCDR*			Finalisé
Commentaire	<p>Les fiches projets ont été approuvées par le Conseil communal en mai 2024. Un total de 30 projets a été inscrit dans le PCDR, répartis sur l'ensemble des objectifs de développement et programmés en 3 lots pour les 10 ans à venir.</p> <p>Les 2 principaux projets sont l'aménagement de villages (voir action précédente) et la création de voies lentes inter villages. Pour ce dernier, le projet envisagé à long terme vise à relier les villages de la Commune via des pistes cyclables sécurisées (voir également O.O.5.3).</p> <p>Début juillet 2024, ce nouveau PCDR sera défendu auprès du Gouvernement wallon pour approbation. La première fiche projet (liaison Herbiester Charneux O.O.5.3) sera également présentée.</p>			

Action 3	Poursuivre la restauration et la sauvegarde des monuments et bâtiments historiques communaux	En continu		
Commentaire	Nous avons lancé la procédure de marché public pour la restauration du Christ en croix.			

	<p>Nous travaillons avec l'Agence Wallonne du Patrimoine dans le cadre de la sauvegarde des 7 frères à Gospinal. Les puits, les fontaines, les pompes et les abreuvoirs reconnus comme Petit Patrimoine ont été soit reconstruits, soit rénovés par des bénévoles.</p> <p>Des QR codes vont être apposés sur différents sites communaux afin d'obtenir des explications sur ceux-ci.</p> <p>Des panneaux avec des explicatifs ont été installés sur les bâtiments suivants:  Perron de Surister, Perron de Sart, Monument des Paras Belges, Le Vieux Chêne, La Maison Lespire, La Maison Vicariale, Eglise Saint-Lambert, Eglise Saint-Michel - Clocher tors, La fontaine, L'ancien château de Sart, La Maison Bronfort.</p>
--	--

<b>Action 4</b>	<b>Introduction dans l'OPAG de la lutte contre les nuisances sonores dans les logements de vacances</b>			<b>Finalisé</b>
-----------------	---	--	--	-----------------

<b>Action 5</b>	<b>Aménagement de la Place du Haut Vinêve</b>			<b>Finalisé</b>
Commentaire	<p>Malgré de nombreuses vicissitudes indépendantes de notre volonté, cet aménagement, dont le projet avait été soumis à l'avis de riverains, est enfin terminé.</p> <p>Ce projet était un projet du 1er PCDR. Un subside estimé de 344.393,90 € a été octroyé.</p>			

<b>Action 6</b>	<b>Projet Cœur de Village à Solwaster</b>		<b>En cours</b>	
Commentaire	<p>Il s'agit de la création d'une zone de convivialité accessible aux PMR avec des espaces de jeux, de pique-nique, d'un terrain de pétanque pouvant accueillir le « grand feu », point de recharges pour vélos et voitures, ... Le marché a été attribué et les travaux vont débuter en aout 2024.</p> <p>Un subside estimé de 327.529,82 a été octroyé dans le cadre de cet appel à projets "Cœur de village" 2022-2026.</p>			

Objectif opérationnel 2.4: « Assurer la propreté sur l'ensemble de la Commune »				
O.O.2.4 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Intensifier la lutte contre les dépôts clandestins et les incivilités</b>			
Sous-action 1.1	S'affilier à l'application "Fix My Street" pour le signalement des dépôts clandestins et des dégâts dans le domaine public.			Finalisé
Sous-action 1.2	Continuer à organiser des journées de ramassage des déchets via les journées organisées par "BeWAP"		Annuel	
Sous-action 1.3	Continuer à participer aux opérations "Rivières propres"		Annuel	
<b>Action 2</b>	<b>Revoir avec Intradel les modalités d'accès au parc à conteneurs</b>			
Commentaire	Différentes démarches ont été entreprises vers Intradel qui n'ont pas abouties. Le règlement et les conditions d'accessibilité des parcs à conteneurs sont communs à toutes les Communes qui dépendent de cette intercommunale.			
<b>Action 3</b>	<b>Informier les citoyens de la future et imminente généralisation du système des conteneurs à puces sur l'ensemble du territoire wallon</b>			Finalisé
Commentaire	Le ramassage des déchets fonctionne désormais avec des conteneurs à puce.			
<b>Action 4</b>	<b>Actions zéro déchet</b>		En continu	
Commentaire	Nous travaillons en collaboration avec Intradel. Ces actions sont systématiquement présentées au Conseil. Notons également que de nombreuses initiatives sont prises par les services communaux.			



<b>Action 5</b>	<b>Installation de caméras pour lutter contre les incivilités environnementales</b>		En cours	
Commentaire	<p>Le Conseil communal de mai 2024 a donné un avis favorable, suite à l'avis favorable motivé du Chef de corps de la Zone de police des Fagnes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• au projet d'installer et d'utiliser des caméras de surveillance de type "chasse" fixes temporaires sur l'ensemble du territoire communal;</li> <li>• au projet d'installer et d'utiliser des caméras de surveillance fixes aux sites des bulles à verre suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ route de Foyr,</li> <li>○ Royompré,</li> <li>○ Stockay,</li> <li>○ rue François Michoel.</li> </ul> </li> </ul>			

Objectif opérationnel 2.5: « Assurer la sécurité des citoyens au sein du territoire communal »			
O.O.2.5 Actions/Projets		Statut	
		À programmer	En cours
<b>Action 1</b>	<b>Mettre en place de nouveaux partenariats locaux de prévention comme "Les voisins veillent"</b>	En continu	
Commentaire	La Commune compte plusieurs partenariats locaux de prévention: Solwaster, Foyr, Arbespine, Mariomont et la rue François Michoel. Une demande a été faite auprès du SPF pour Charneux. Pour rappel, l'installation de ce type de partenariat doit venir d'une demande de plusieurs citoyens d'un quartier. La Commune ne peut pas l'imposer.		
<b>Action 2</b>	<b>Assurer une présence d'agents de police aux abords des écoles</b>	En continu	
Commentaire	Des agents de police sont régulièrement présents aux abords des écoles.		
<b>Action 3</b>	<b>Maintenir une gestion rigoureuse du plan d'urgence</b>	En continu	
Commentaire	Les inondations de 2021 nous ont permis de constater la proactivité de la Commune et des services. Des formations sont régulièrement suivies. L'actualisation du Plan d'urgence est en cours de réalisation afin d'être conforme à la nouvelle plateforme de planification d'urgence du fédéral en « Web server » pour la gestion de crise (logiciel de prévention et d'actions).		
<b>Action 4</b>	<b>Redénomination de rues</b>	En continu	
Commentaire	Les rues suivantes ont été renommées et renumérotées depuis l'élaboration du PST: Haut-Vinâve, Fawetay, Charneux, Moulin de Dison, Route de la Gileppe, Chemin de la Platte, Route du Moulin de Dison, Thier de Hive, Le Tri Lepouille, Place du Vinâve, Place de l'Église.		
<b>Action 5</b>	<b>Installer de caméras de surveillance à l'école de Sart et à l'atelier de voirie</b>		En cours

Commentaire	<p>Pour l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance à l'atelier de voirie, le Conseil communal a donné un avis favorable lors de sa séance de mai 2024.</p> <p>Pour l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance à l'école de Sart, le dossier est soumis au Conseil communal de juin 2024.</p>
-------------	--

3. **ÊTRE** une commune qui protège son environnement et son cadre de vie



Objectif opérationnel 3.1: « Offrir un patrimoine communal respectueux de l'environnement en termes énergétiques »				
<b>O.O.3.1</b> Actions/Projets			Statut	
			À programmer	En cours
			Finalisé	
<b>Action 1</b>	<b>Remplacer l'éclairage public actuel par de l'éclairage Led</b>			Finalisé
Commentaire	Nous sommes une des premières Communes à avoir finalisé ce remplacement.			
<b>Action 2</b>	<b>Etudier la possibilité de mettre des véhicules partagés à la disposition des citoyens</b>	Abandonné		
Commentaire	<p>A la suite des groupes de travail de la CLDR*, l'idée de promouvoir une auto partagée à partir d'une organisation, d'une entreprise, d'une coopérative et/ou entre particuliers n'a pas été retenue comme solution à privilégier. Le covoiturage existe déjà au niveau supra communal via des plateformes dédiées et au niveau hyperlocal entre voisins, cette idée n'a pas été retenue.</p> <p>La CLDR* est partie sur d'autres actions dans le cadre de la mobilité alternative:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place la mobilité active des élèves,</li> <li>- Inciter à pratiquer les mobilités alternatives et à utiliser les vélos.</li> </ul>			
<b>Action 3</b>	<b>Renforcement de l'éclairage public en Led</b>			Finalisé
Commentaire	Des points d'éclairage ont été installés aux endroits problématiques de la Commune.			
<b>Action 4</b>	<b>Installation de panneaux photovoltaïques sur différents bâtiments</b>			
Sous-action 4.1	Installation de panneaux photovoltaïques sur l'Administration communale			Finalisé
Sous-action 4.2	Installation de panneaux photovoltaïques à l'Office du Tourisme, Crèche Tiège, Ecole Solwaster (primaire et maternelle), Charneux 83 et Scout Cokaifagne			Finalisé

<b>Sous-action 4.3</b>	<b>Installation de panneaux photovoltaïques supplémentaires à l'école de Tiège et à la crèche de Jalhay.</b>			<b>Finalisé</b>
<b>Commentaire</b>	Une extension à l'installation existante à la crèche de Jalhay a été réalisée. Le tiers-investisseur ayant obtenu une prolongation pour l'octroi des CV à l'école de Tiège jusqu'en 2026, il n'est pas possible pour le moment de « toucher » à l'installation existante pour pouvoir étendre la puissance crête.			
<b>Action 5</b>	<b>Installer un chauffage à pellets pour l'école et l'église de Solwaster</b>			<b>Finalisé</b>
<b>Action 6</b>	<b>Relighting des bâtiments communaux</b>			<b>Finalisé</b>
<b>Action 7</b>	<b>Création d'un réseau de chaleur à Sart</b>		<b>En cours</b>	
<b>Commentaire</b>	Ce projet a été retenu dans le cadre de POLLEC* 2021. Il est également prévu dans POLLEC* 2022 pour le volet gestion des ressources humaines. Il a été approuvé par le Conseil communal et le marché public a été lancé. Il est en phase de négociation avec les fournisseurs.			
<b>Action 8</b>	<b>Remplacement de la domotique à l'administration communale</b>		<b>En cours</b>	
<b>Commentaire</b>	Les clauses techniques du cahier des charges sont en cours de rédaction.			
<b>Action 9</b>	<b>Création d'un réseau de chaleur à Jalhay</b>		<b>En cours</b>	
<b>Commentaire</b>	Il s'agit de l'installation d'une chaufferie centralisée aux plaquettes de bois avec un réseau de chaleur entre l'école de Jalhay (maternelle et primaire) et la bibliothèque. Le cahier des charges a été rédigé et la procédure de marché sera arrêtée au conseil du mois de juin 2024.			
<b>Action 10</b>	<b>Participation active du développement de la fibre optique et de l'internet super rapide sur l'ensemble de la Commune</b>			<b>Finalisé</b>
<b>Commentaire</b>	Nous avons été à l'initiative de l'organisation de différentes réunions, organisées à l'administration communale afin d'activer ce développement.			

<b>Action 11</b>	<b>Participation active pour l'installation de distributeurs de billets à Sart et à Jalhay</b>			<b>Finalisé</b>
<b>Commentaire</b>	??			

Objectif opérationnel 3.2: « Informer et soutenir les citoyens qui contribuent à l'environnement et à la transition énergétique »			
O.O.3.2 Actions/Projets		Statut	
		À programmer	En cours

<b>Action 1</b>	<b>Soutenir les énergies vertes en maintenant les primes pour le photovoltaïque et le thermique</b>	En continu	
Commentaire	<p>Le nombre de primes d'un montant de 250 € accordées sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 en 2019,</li> <li>- 20 en 2020,</li> <li>- 28 en 2021,</li> <li>- 27 en 2022,</li> <li>- 95 en 2023.</li> </ul>		

<b>Action 1 Bis</b>	<b>Soutenir les énergies vertes en offrant des primes pour audit énergétique</b>	En continu	
Commentaire	<p>Le règlement octroyant des primes a été adopté par le Conseil en 2021.</p> <p>Le nombre de primes d'un montant de 250 € accordées est le suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 11 en 2021,</li> <li>- 6 en 2022,</li> <li>- 5 en 2023.</li> </ul>		

<b>Action 2</b>	<b>Sensibiliser davantage les enfants dans les écoles à la mobilité active, à la nourriture saine et au tri des déchets</b>	En continu	
Commentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilité</li> </ul> <p>Différents projets de mobilité active et d'espaces partagés sont en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nourriture saine</li> </ul> <p>Les collations au niveau de l'accueil extrascolaire sont achetées en fonction de leur composition et de leur origine. Une place toute particulière est accordée à l'achat de pommes et de carottes et à des collations bio.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tri des déchets</li> </ul>		

	<p>Les enfants sont fréquemment sensibilisés aux tris. Des fontaines à eau dans les écoles sont installées ce qui entraine moins de déchets de type « berlingots ».</p>
--	---

<b>Action 3</b>	<b>Création de centrales de marché pour le gaz et l'électricité à l'intention des citoyens jalhaytois</b>			Finalisé
Commentaire	Un achat groupé gaz et électricité 100% verte a été réalisé en septembre 2023 en collaboration avec Wikipower sélectionné via une procédure de marché public d'un an renouvelable 3 fois.			

Objectif opérationnel 3.3: « Lutter contre les changements climatiques en contribuant à la transition énergétique »			
O.O.3.3 Actions/Projets		Statut	
		À programmer	En cours

<b>Action 1</b>	<b>Développer des actions prévues dans le cadre POLLEC*</b>	Projets répartis dans d'autres actions		
-----------------	---	--	--	--

<b>Action 2</b>	<b>Installation de bornes de recharge électrique pour voiture</b>			
Sous-action 2.1	Installation de bornes de recharge électrique pour voiture au niveau des parkings de covoiturage de Tiège et Solwaster			Finalisé
Commentaire	Un nouvel opérateur pour la gestion des bornes devra être sélectionné suite à la faillite de l'opérateur actuel.			

Sous-action 2.2	Installations de nouvelles bornes électriques pour voitures		En cours	
Commentaire	<p>Il a été décidé de placer les bornes de rechargements aux points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Office du Tourisme: à côté de la borne à vélo,</li> <li>- Salle de Solwaster: repris dans le projet cœur de village,</li> <li>- Ecole de Jalhay: dans le parking (entrée),</li> <li>- Ecole de Sart.</li> </ul> <p>Le Conseil a délégué son pouvoir adjudicateur à la SPI et nous sommes en attente du suivi par la Région wallonne.</p>			

<b>Action 3</b>	<b>Réaliser des parkings et des points de recharge pour les vélos électriques</b>			Finalisé
Commentaire	<p>Les bornes ont été installées sur les sites suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Office du Tourisme,</li> <li>• Administration,</li> <li>• Charneux,</li> <li>• Parking de covoiturage de Tiège.</li> </ul> <p>Les bornes près de la Salle de Solwaster sont intégrées au projet de cœur de village.</p>			

<b>Action 4</b>	<b>Etudier la faisabilité d'un centre de Biométhanisation</b>		<b>En cours</b>
Commentaire	<p>Une réflexion a été menée avec le comité de pilotage POLLEC*, sur la possibilité de créer une plateforme de biométhanisation sur le territoire de Jalhay. Plusieurs rencontres avec les agriculteurs ont été réalisées ainsi qu'avec le gestionnaire de réseau RESA, afin de discuter de l'opportunité et les moyens de financement possibles.</p> <p>La société VALBIOM, suite à un marché public, a réalisé une étude de pertinence dans le courant du premier semestre de 2024.</p> <p>D'un point de vue technique, VALBIOM a confirmé la pertinence de ce projet.</p> <p>Cependant, ce projet est en attente de la modification de l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de source d'énergie renouvelable ou de cogénération avant de continuer la réflexion.</p>		

<b>Action 5</b>	<b>Participer à l'appel à l'accompagnement vers des organisations durables (ODD)</b>			<b>Finalisé</b>
Commentaire	<p>Nous participons à cette troisième stratégie wallonne de développement durable. Différentes réunions ont été organisées entre des membres du personnel communal et un coach de la Région wallonne. Des réunions avec des personnes externes à l'administration ont également eu lieu.</p> <p>Les actions de l'ODD ont été approuvées au Conseil de mai 2024.</p> <p>Les 6 ODD prioritaires suivants ont été sélectionnés: Bonne santé et Bien-être, Education de qualité, Villes et communautés durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Paix justice et institutions efficaces;</p> <p>Le plan d'action reprend les 9 objectifs opérationnels suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès à l'information concernant les services et activités destinées aux aînés,</li> <li>• Permettre le maintien des aînés à domicile,</li> <li>• Sensibiliser les élèves du primaire aux impacts négatifs de la surconsommation,</li> <li>• Sensibiliser les élèves aux économies d'énergie,</li> <li>• Stabiliser le nombre d'hébergements touristiques sur le territoire communal dans une fourchette de 180 à 200,</li> <li>• Réduire le nombre de logements inoccupés de 30%,</li> <li>• Réduire de 20% l'utilisation de la voiture pour les déplacements à l'intérieur du territoire communal,</li> <li>• Améliorer le pilotage des projets transversaux,</li> <li>• Améliorer la communication en interne;</li> </ul>			

<b>Action 6</b>	<b>Création d'une plateforme de plaquettes forestières Bois énergie</b>	À programmer		
Commentaire	Ce projet s'inscrit dans le cadre de la création d'un réseau de chaleur à Sart entre 5 bâtiments et d'un réseau de chaleur à Jalhay pour l'école et les bâtiments publics voisins. La Commune souhaite réaliser ses propres plaquettes forestières afin de valoriser les bois communaux en bois énergie.			
<b>Action 7</b>	<b>Participer aux différents projets 'biodiversité' de la Région wallonne</b>	En continu		
Commentaire	Dans le cadre de l'appel à projet « BiodiverCité » dont l'objectif est de mettre en œuvre des politiques de protection et de restauration de la biodiversité sur le territoire public, la Commune de Jalhay a déposé un ensemble de projets auprès de la Région wallonne. Ces projets vont de la distribution d'arbres à la population en passant par l'aménagement d'espaces récréatifs et la création d'une haie remarquable le long du nouveau parking à proximité du Pont de Belleheid.			
<b>Action 8</b>	<b>Profiter du droit de tirage concernant la « végétalisation à l'échelle de quartier » de la Région wallonne</b>		En cours	
Commentaire	Afin de diminuer les effets du changement climatique, la Région a émis un droit de tirage à destination des 262 communes wallonne qui peuvent répondre en déposant un ou plusieurs projets dont les objectifs sont de réduire les îlots de chaleur et/ou absorber les eaux de ruissellement. Dans ce cadre, la Commune a proposé un projet de végétalisation des cours de l'école communale de Jalhay. En plus de créer des surfaces d'absorption des eaux de ruissellement, des aménagements seront prévus pour réduire les problèmes de surchauffe des classes fortement exposées au soleil ainsi que la création d'espaces ludiques et pédagogiques à destination des écoliers et des enseignants. La constitution du dossier est en cours et sera déposé pour la fin du mois de juin. Dès lors que la validation du projet aura eu lieu, le subside sera liquidé en une tranche au plus tard le 30 novembre 2024.			

Objectif opérationnel 3.4: « Préserver nos forêts et nos espaces verts »			
O.O.3.4 Actions/Projets		Statut	
		A programmer	En cours
<b>Action 1</b>	<b>Poursuivre la réouverture des chemins et sentiers vicinaux</b>		En continu
<b>Action 2</b>	<b>Continuer à assurer une gestion durable et rigoureuse des forêts</b>		En continu
Commentaire	<p>Le suivi du PAF* est assuré et les subsides dans le cadre du projet de résilience sont utilisés. Les plantations en monoculture ne sont plus autorisées.</p> <p>Chaque année nous gérons et investissons pour nos forêts et chemins forestiers plus de 220.000 €.</p> <p>Une nouvelle charte a été adoptée au Conseil d'avril 2024 pour garder le label PEFC (suite à un changement de gestionnaire à la Région wallonne) certifiant la gestion durable des forêts.</p>		
<b>Action 3</b>	<b>Maintien et extension d'une zone humide aux Bansions</b>		En cours
Commentaire	<p>Repris dans POLLEC* 2022 pour le volet des ressources humaines, l'action consiste à créer, en collaboration avec le DNF et le contrat de Rivière Vesdre, une mare en amont de la zone humide située au côté Est des Bansions. Le permis d'urbanisme pour le reprofilage du terrain a été accordé. La prochaine étape de l'aménagement du site consistera à cribler les terres des talus actuels avant de leur attribuer leurs prochaines destinations.</p>		

Objectif opérationnel 3.5: « Soutenir au quotidien une agriculture durable et intégrée »			
O.O.3.5 Actions/Projets		Statut	
		À programmer	En cours

<b>Action 1</b>	<b>Etudier la valorisation des captages récupérés auprès de la SWDE pour l'usage agricole</b>	<b>En attente</b>	
Commentaire	Une borne d'alimentation a été installée sur la conduite du Damzai. Son utilisation sera rendue possible pour un usage agricole.		

<b>Action 2</b>	<b>Faciliter l'échange de terrains agricoles communaux entre agriculteurs</b>	<b>En continu</b>	
Commentaire	Nous sommes soumis à la législation sur les baux à ferme mais la Commune agit en tant que facilitatrice dans ce domaine.		

4. **ÊTRE** une commune soucieuse  
du bien-être de chacun



Objectif opérationnel 4.1: « Assurer le bien-être des seniors »			
O.O.4.1 Actions/Projets	Statut		
	À programmer	En cours	Finalisé

<b>Action 1</b>	<b>Confier au Conseil des Aînés des missions essentielles et ciblées concernant les besoins des aînés</b>	En continu
Commentaire	<p>Le CCCA* organise des réunions régulières en sous-groupes et en séances plénières.  Le CCCA* a</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-réalisé une vaste enquête sur la Commune auprès des aînés pour récolter leurs préoccupations et leurs besoins,</li> <li>-participé activement à la campagne de sensibilisation aux dons d'organes,</li> <li>-effectué le relevé des zones accidentogènes ou considérées comme dangereuses de la Commune et transmis le rapport au Collège du 2 mai 2024,</li> <li>-organisé des activités et entre autres d'initiation à certains sports (qui a abouti à la création d'une catégorie senior au TT Tiège).</li> </ul> <p>Un rapport d'activités est d'ailleurs prévu au Conseil de juin 2024.</p>	

<b>Action 2</b>	<b>Permettre aux aînés de rester acteurs de leur vie en privilégiant le maintien à domicile adapté à chaque situation</b>	En continu
Commentaire	<p>Cette action est réalisée par le CPAS. Les aînés sont informés de manière actualisée et permanente sur les services et solutions locales en concertation avec les professionnels de la santé</p>	

<b>Action 3</b>	<b>Etudier la faisabilité de disposer d'une résidence pour personnes âgées en partenariat avec le secteur public ou privé</b>	Non réaliste
Commentaire	<p>L'étude de faisabilité n'a pas été réalisée: il n'y a pas de lits MRS disponibles pour ouvrir une maison de repos. De plus la crise Covid a eu des répercussions conséquentes sur le secteur des soins de santé, sans oublier les grosses difficultés financières des MRS existantes auxquels sont confrontés les CPAS des Communes avoisinantes, qui font face également à de grosses difficultés de recrutement, de personnel absent et des cascades des burn-out.</p>	

Objectif opérationnel 4.2: « Assurer le droit à un logement décent pour tous »			
O.O.4.2 Actions/Projets		Statut	
		À programmer	En cours
<b>Action 1</b>	<b>Promouvoir l'Agence Immobilière Sociale qui permet la location de logements appartenant à des particuliers au profit de personnes à faible ou modeste revenu</b>	En continu	
<b>Action 2</b>	<b>Entreprendre les actions reprises dans la Déclaration de politique du logement de la Commune de Jalhay</b>	En continu	
Commentaire	La liste des logements inoccupés (voir point O.O.1.1) a été dressée. Nous avons fait l'inventaire des logements sociaux et en gestion à l'AIS* que nous avons transmis à la Région wallonne. Les quatre logements mis en gestion en AIS par la Fabrique d'Eglise Grand'Rue à Sart seront bientôt disponibles. La Commune a assuré le suivi administratif des travaux concernant ces logements.		
<b>Action 3</b>	<b>Achat d'un bâtiment à Tiège</b>		Finalisé
Commentaire	L'achat du bâtiment avait comme première intention de relonger des sinistrés après les inondations de 2021. Notre deuxième intention est d'augmenter l'offre de logements sociaux pris en gestion par l'AIS.		

Objectif opérationnel 4.3: « Favoriser l'accessibilité à tous »				
O.O.4.3 Actions/Projets		Statut		
		A programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Rendre accessible le site internet aux malvoyants</b>			Finalisé
Commentaire	Le site est accessible aux malvoyants mais nous sommes toujours en attente de la certification.			
<b>Action 2</b>	<b>Rendre accessible le Service de la population aux malentendants</b>			Finalisé
Commentaire	Un membre du personnel du CPAS est à la disposition des personnes malentendantes.			
<b>Action 3</b>	<b>Rendre accessible l'entrée de l'Administration communale aux personnes à besoins spécifiques</b>		En cours	
Commentaire	La porte d'entrée actuelle de l'administration sera dans les prochaines semaines remplacée par une plus adaptée au PMR. L'accès au parking de l'administration pour les PMR sera également revu.			
<b>Action 4</b>	<b>Rendre les infrastructures du CPAS accessibles aux personnes à besoins spécifiques</b>	voir O.S.2, O.O.2.2		
<b>Action 5</b>	<b>Rendre accessible le bâtiment et aménager les toilettes publiques de l'Office du Tourisme pour les personnes à mobilité réduite</b>			Finalisé
<b>Action 6</b>	<b>Assurer vers plus d'inclusion pour l'accueil des enfants à besoins spécifiques dans les écoles en optimisant les partenariats</b>	En continu		
Commentaire	Nous avons signé une convention de coopération avec l'école Maurice Heuse (enseignement spécialisé). Nous accordons une subvention à l'ASBL « Class contact » qui permet aux enfants malades de rester en contact avec leur classe.			

<b>Action 7</b>	<b>Aménager un espace de rencontre intergénérationnel et une plaine de jeux adaptée aux enfants à mobilité réduite à Surister</b>			Finalisé
<b>Action 8</b>	<b>Projet cœur de village à Solwaster</b>		En cours	
Commentaire	Ce projet sera adapté aux personnes à besoins différenciés comme les aires de jeux par exemple (voir O.O.2.3).			
<b>Action 9</b>	<b>Inclusion d'enfants à besoins différenciés dans nos crèches</b>	En continu		
<b>Action 10</b>	<b>Accessibilité de l'école de Jalhay</b>		En cours	
Commentaire	Nous travaillons également sur l'accessibilité PMR dans le cadre du dossier O.O.6.1 sous-action 5.2			

5. **ÊTRE** une commune où l'on circule facilement et en toute sécurité



[Cette photo](#) par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-NC](#)

Objectif opérationnel 5.1: « Doter la Commune d'une stratégie en matière de mobilité »					
O.O.5.1 Actions/Projets			Statut		
			À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Mettre en place d'un plan communal de mobilité</b>			En cours	
Commentaire	L'élaboration d'un plan communal de mobilité et le mode de passation du marché public ont été approuvés par le Conseil communal en avril 2024. Le dossier se déroule dans le strict respect des procédures administratives. Nous n'attendons pas la mise en place de ce plan pour entreprendre d'autres actions notamment via les actions PIMACI*.				
<b>Action 2</b>	<b>Aménager un parking de covoiturage à Tiège</b>				Finalisé
<b>Action 3</b>	<b>Aménager un parking de covoiturage à Jalhay avec un espace pour les camions</b>			En cours	
Commentaire	Nous attendons le retour de la Province sur cette action.				
<b>Action 4</b>	<b>Optimiser les places de stationnement dans les centres de village en dehors des parkings de covoiturage</b>			En cours	
Commentaire	Plusieurs dossiers sont prévus dans ce cadre.				
<b>Action 5</b>	<b>Aménager la liaison du RAVeL Cockaifagne au village de Sart dans le cadre de la mobilité active</b>			En cours	
Commentaire	La fin du chantier est prévue pour l'été 2024. Nous sommes tributaires de la situation météorologique.				
<b>Action 6</b>	<b>Poursuivre l'aménagement du Pré-RAVeL - Phase 2 en RAVeL</b>				Finalisé

Objectif opérationnel 5.2: « Assurer une sécurité routière efficace au sein du territoire communal »			
<b>O.O.5.2</b> Actions/Projets	Statut		
	À programmer	En cours	Finalisé

<b>Action 1</b>	<b>Sécuriser les traversées des villages</b>	<b>En continu</b>
Commentaire	<p>Nous avons notamment placé les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au Wayai - des radars préventifs, 3 effets de portes et des marquages routiers spécifiques,</li> <li>- Au Stokay - des radars préventifs, des effets de portes et des marquages routiers spécifiques,</li> <li>- À Nivezé - un radar préventif, un dispositif ralentisseur de vitesse, signal 50 km/h, marquages routiers spécifiques,</li> <li>- Rue de la Fagne - radar répressif,</li> <li>- À Tiège - radar répressif,</li> <li>- Aux Bansions - route du Sarpay: un dispositif ralentisseur de vitesse,</li> <li>- À Surister - au niveau de la plaine de jeux: signalisation et marquages routiers spécifiques,</li> <li>- À Royompré - limitation de la vitesse à 50 km/h,</li> <li>- À Solwaster - passage à 30 km/heure dans toute l'agglomération,</li> <li>- Route du Fawetay - placement d'un radar préventif,</li> <li>- Route du Moulin de Dison - placement de deux radars préventifs,</li> <li>- Chemin de la Frise - fermeture de la route pour les voitures,</li> <li>- Route du Sarpay - dispositif ralentisseur de vitesse,</li> <li>- Remplacement de nombreux signaux B17,</li> <li>- Installation de « Piéto » au niveau des passages pour piétons près des écoles.</li> </ul> <p>D'autres projets sont en cours d'étude ou de réalisation.</p>	

<b>Action 2</b>	<b>Sensibiliser davantage les enfants dans les écoles à la sécurité routière</b>	<b>En continu</b>
Commentaire	Des séances de sensibilisation sont réalisées régulièrement par la zone de police.	

<b>Action 3</b>	<b>Aménager des emplacements cyclo-piétons le long des voiries à Jalhay</b>	Projet du SPW
-----------------	---	---------------

Commentaire	Le SPW va réaliser la continuité de la piste cyclable en site propre jusqu'à Bolimpont. Des aménagements cyclo-piétons au niveau de la traversée de Jalhay le long de la nationale sont prévus par le SPW dans le cadre des projets 2024-2026.		
-------------	--	--	--

<b>Action 4</b>	<b>Aménager des emplacements cyclo-piétons le long des voiries à Surister</b>	Projet du SPW	
Commentaire	Ce projet est prévu par le SPW en 2026		

<b>Action 5</b>	<b>Renforcer la signalétique routière</b>	En continu	
Commentaire	Cette action est menée de manière continue. Ajoutons que nous participons au projet « Tous à pied, libérer les Impasses ». Il s'agit de permettre l'accès aux piétons et cyclistes des voies sans issue avec une signalétique appropriée.		

<b>Action 6</b>	<b>Installer des radars fixes à Tiège et à Jalhay</b>		Finalisé
Commentaire	Des radars répressifs ont été installés à Jalhay et Tiège. Les radars préventifs sont régulièrement remplacés.		

<b>Action 7</b>	<b>Travaux de marquage routier</b>	En continu	
-----------------	------------------------------------	------------	--

<b>Action 8</b>	<b>Aménagement du trottoir à Troisfontaine</b>		En cours
Commentaire	Cette action rentre dans l'appel à projet PIMACI* 2022-2024 accepté par la Région wallonne. Cet investissement ainsi que le mode de passation du marché public ont été adoptés par le Conseil de mai 2024. Le permis vient également d'être octroyé par la Région wallonne. Le dossier suit son cours dans le cadre strict respect des procédures		

<b>Action 9</b>	<b>Aménagement d'un trottoir au Fawetay (du carrefour d'Herbiester au carrefour de Charneux)</b>		En cours
Commentaire	Ce projet a été proposé dans le cadre de l'appel à projet PIMACI*2022-2024 accepté par la Région wallonne.		



Objectif opérationnel 5.3: « Aménager et sécuriser des chemins de liaison pour la mobilité active »				
O.O.5.3 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<del>Solliciter des subsides pour l'aménagement de la liaison du village de Sart au village de Tiège dans le cadre de la mobilité active</del>			
Commentaire	Voir les actions ci-dessous.			
<b>Action 1</b>	<b>Aménagement d'une liaison mobilité active du Village de Sart jusqu'à Tiège ( chemin du sang phase I)</b>		En cours	
Commentaire	Cette action rentre dans l'appel à projet PIMACI* 2022-2024 accepté par la Région wallonne. Cet investissement ainsi que le mode de passation du marché public ont été adoptés par le Conseil de novembre 2023. <b>Le marché public pour ce projet a été attribué en avril 2024 par le Collège communal. Les travaux devraient commencer en 2024.</b> Le dossier suit son cours dans le cadre strict des procédures. Il devrait être finalisé pour fin 2024 mais nous sommes tributaires de la situation météorologique.			
<b>Action 2</b>	<b>Aménagement d'une liaison mobilité active Tiège Royompré ( chemin du sang phase II)</b>		En cours	
Commentaire	Cette action rentre dans l'appel à projet PIMACI* accepté par la Région wallonne. Cet investissement ainsi que le mode de passation du marché public sont inscrits à l'ordre du jour du Conseil de juin 2024. Le dossier suit son cours dans le cadre strict des procédures.			
<b>Action 3</b>	<b>Aménagement d'une liaison mobilité active du parking de covoiturage de Solwaster au Wayai ( chemin des vaches)</b>		En cours	
Commentaire	Cette action rentre dans l'appel à projet PIMACI* 2022-2024 accepté par la Région wallonne. Cet investissement ainsi que le mode de passation du marché public sont inscrits à l'ordre du jour du Conseil de juin 2024. Le dossier suit son cours dans le cadre strict des procédures.			

<b>Action 4</b>	<b>Aménagement de la liaison du tour du lac de la Gileppe dans le cadre du développement de la mobilité active et touristique</b>		En cours	
Commentaire	<p>Nous avons plusieurs fois rentré notre candidature dans des appels à projets subventionnés par la Région wallonne. Nous proposerons à nouveau ce dossier dans des prochains appels à projet subventionnés. Le SPW va déjà réaliser en 2024, la sécurisation de la RN 629 entre Tigelot et de l'ancienne route du lac.</p> <p>Après plusieurs tentatives infructueuses d'obtentions de subsides régionaux par la Commune, le chaînon manquant va enfin être mis en œuvre par la Région. Les travaux sont menés par le SPW. L'étude est en cours. La réalisation est prévue pour 2024-2025.</p>			
<b>Action 5</b>	<b>Aménager une piste cyclo-piétonne reliant les villages d'Herbiester, Jalhay et Charneux</b>	Programmé dans le cadre du PCDR*		
Commentaire	<p>Ce projet d'aménagement d'une liaison d'environ 3 km entre ces 3 villages est l'action prioritaire du PCDR* (voir O.O.2.3) dans le but, à long terme, de relier l'ensemble des villages de la Commune par des voies lentes.</p>			

6. ÊTRE une commune où  
l'enfant est au centre de ses  
priorités



Objectif opérationnel 6.1: « Maintenir un enseignement de qualité »				
O.O.6.1 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Mettre en place des repas chauds à prix démocratiques dans les écoles</b>	À programmer		
<b>Action 2</b>	<b>Instaurer une classe d'immersion dans une langue à définir après consultation ou augmenter le nombre d'années d'apprentissage d'une deuxième langue</b>	Prévu dans le cadre du pacte d'excellence de la Fédération Wallonie Bruxelles		
<b>Action 3</b>	<b>Donner l'accès à une plateforme pédagogique et administrative pour l'enseignement</b>	En continu		
Commentaire	Nous utilisons des plateformes administratives communes entre le service administratif, les écoles et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une plateforme pédagogique est utilisée par les enseignants qui le souhaitent.			
<b>Action 4</b>	<b>Equiper chaque classe d'un ordinateur portable</b>		En cours	
Commentaire	Plutôt que les ordinateurs, nous avons opté pour des tableaux interactifs, plus utiles en classe. De plus, les enseignants reçoivent, dorénavant, une subvention annuelle pour leur équipement informatique de la part de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'école de Sart a déjà été partiellement équipée.			
<b>Action 5</b>	<b>Continuer l'amélioration des infrastructures scolaires</b>			
Sous-action 5.1	Terminer la rénovation de l'école communale de Sart			Finalisé
Commentaire	L'inauguration de l'école a eu lieu le 24 avril 2024.			
Sous-action 5.2	Terminer la rénovation de l'école communale de Jalhay		En cours	

Commentaire	Nous avons rentré deux dossiers dans le cadre de subsides « UREBA* » et introduit un dossier auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les marchés pour les différents lots ont été attribués. Le dossier suit son cours dans le strict respect des procédures.
-------------	---

<b>Action 6</b>	<b>Mise en place d'un nouveau Conseil communal des enfants</b>			Finalisé
-----------------	--	--	--	----------

Objectif opérationnel 6.2: « Développer et promouvoir un accueil temps libre varié »				
O.O.6.2 Actions/Projets		Statut		
		A programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Etendre les plaines de vacances à d'autres écoles communales et à d'autres périodes de congés scolaires</b>	En continu		
Commentaire	A l'exception de l'école de Solwaster, des plaines sont organisées dans toutes les écoles. Elles sont organisées pendant toutes les périodes de vacances sauf celles d'hiver car il y a peu de demandes.			
<b>Action 2</b>	<b>Organiser des stages pour les enfants de plus de 12 ans</b>	Organisé par d'autres opérateurs		
Commentaire	La Maison des Jeunes, les ASBL Feelsport, Profoot, et le CPW proposent des stages au plus de 12 ans.			
<b>Action 3</b>	<b>Augmenter l'offre d'accueil pour les enfants de 2,5 à 6 ans</b>	En continu		
Commentaire	Les enfants de 2,5 à 6 ans sont accueillis par de nombreux opérateurs, aussi bien lors d'activités organisées durant l'année scolaire que lors de stages de vacances. Nous faisons la promotion des divers opérateurs d'accueil actifs sur la Commune. Nous louons également des locaux pour la pratique de nombreux sports ou autres.			
<b>Action 4</b>	<b>Soutenir les initiatives de développement d'activités lors de l'AES*</b>	En continu		
Commentaire	Nous soutenons les activités proposées dans les accueils extra-scolaires avant et après l'école. Le personnel suit des formations continues en lien avec leur pratique. Nous investissons dans du matériel de qualité (sécurisé, adapté et varié). Les accueillantes ont la possibilité de s'investir dans divers projets. Les frais de fonctionnement de l'AES* et ATL* sont budgétés à hauteur de 34.200€ en 2024.			
<b>Action 5</b>	<b>Continuer le suivi des objectifs prioritaires du programme CLE*</b>			
Sous-action 5.1	Maintenir les différents projets déjà mis en place au sein des AES* (aide aux devoirs, accueil lors des formations des enseignants, ...)	En continu		

Sous-action 5.2	Soutenir le développement de la qualité auprès des acteurs de l'accueil existant et à venir	En continu		
Sous-action 5.3	Maintenir l'information aux parents (site web, courriels, brochures, Facebook ...)	En continu		
Commentaire	Une nouvelle page Facebook spécialement dédiée à l'Accueil Temps Libre à Jalhay a été créée pour relayer toutes les informations pertinentes.			
Sous-action 5.4	Développer des partenariats et des synergies (Journée ATL*: Loisirs et Vous!)	N'est plus programmée		
Commentaire	La journée « Loisirs et vous » a été organisée plusieurs années mais est maintenant supprimée du plan CLE* car cette action ne correspond plus aux besoins du terrain. Les partenariats et synergies entre les opérateurs sont permanents.			
<b>Action 6</b>	<b>Mettre en place un nouveau programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2024-2029</b>			Finalisé
Commentaire	Le nouveau programme CLE* a été adopté par le Conseil communal en mai 2024. Lors de son élaboration, nous avons mesuré, via enquête, un taux de satisfaction élevé des parents et des enfants au niveau de l'Accueil temps libre.			

Objectif opérationnel 6.3: « Apporter aux citoyens un accueil optimal de la petite enfance »				
O.O.6.3 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Mettre en place une signalétique en plaçant différents panneaux pour les deux sites</b>		En cours	
Commentaire	Cette action est prévue dans le cadre du projet de signalisation touristique (voir O.O.7.1).			
<b>Action 2</b>	<b>Assurer des menus variés, équilibrés et issus de l'agriculture biologique</b>	En continu		
Commentaire	Nous offrons, via un prestataire extérieur, des menus pour les diners variés et équilibrés à la satisfaction de tous. Les goûters sont entièrement cuisinés au sein de la crèche par l'aide-logistique avec des fruits bios dans la mesure du possible. Les frais d'organisation des repas sont budgétés à hauteur de 34.000 € en 2024.			
<b>Action 3</b>	<b>Etudier la possibilité d'augmenter l'offre d'accueil</b>			Finalisé
Commentaire	La taille des crèches de Jalhay et de Tiège a été augmentée respectivement de 12 et 21 places à 14 et 28 places, pour un total de 42 places. Nous sommes confrontés à une explosion du nombre de demandes.			
<b>Action 4</b>	<b>Remplacer les papiers "zigzag" dans les crèches par des essuies réutilisables</b>	En continu		
<b>Action 5</b>	<b>Remplacer les chaussons en plastique par des chaussons en tissus réutilisables</b>	En continu		
<b>Action 6</b>	<b>Utiliser des produits d'entretien écologiques et peu nocifs dans les endroits fréquentés par les enfants</b>	En continu		
<b>Action 7</b>	<b>Maintenir un lien avec l'école et permettre une familiarisation en douceur aux changements de rythmes scolaires</b>	Non maintenu		

Commentaire	Cette possibilité n'a pas été poursuivie car elle monopolisait des places d'accueils alors que nous faisons face à une importante demande. Lorsqu'une puéricultrice se rend à l'école, la norme d'encadrement d'une puéricultrice pour 7 enfants ne peut pas toujours être maintenue et l'ONE ne permet pas qu'une aide-logistique fasse les trajets avec les enfants entre la crèche et l'école. Des places d'accueil étaient réservées mais peu de parents utilisaient le service de familiarisation.		
-------------	---	--	--

<b>Action 8</b>	<b>Soutenir les projets d'activités de qualité dont les projets accessibles au jardin pour tous les enfants</b>	<b>En continu</b>	
Commentaire	Les extérieurs ont été aménagés pour que les enfants puissent sortir le plus souvent possible avec des aires de jeux adaptées. Les puéricultrices font également des promenades dès que cela s'avère possible.		

<b>Action 9</b>	<b>Soutenir les acteurs qui s'occupent de la petite enfance</b>	<b>En continu</b>	
Commentaire	Les offres d'accueil sont reprises sur notre site internet. Nous contribuons financièrement au Centre Régional de la Petite Enfance et nous subventionnons le Centre Familial d'Education et de Santé. Nous prenons en charge les contrôles de sécurité chez les accueillantes d'accueil conventionnées. Les accueillantes subventionnées bénéficient d'une exonération de la taxe proportionnelle sur l'enlèvement des déchets ménagers équivalente à 150 kg de déchets ménagers.		

<b>Action 10</b>	<b>Renforcer l'encadrement des enfants</b>			<b>Finalisé</b>
Commentaire	Malgré le coût élevé des charges de personnel, il a été décidé de renforcer l'encadrement des enfants par l'augmentation d'un 4/5 temps en 2023 et du temps de travail de 3 puéricultrices soit 3 ¼ temps supplémentaires. L'ensemble des horaires de prestations des puéricultrices a été revu. Nous avons également confirmé l'emploi d'une aide logistique. Par ces différentes mesures, nous pouvons continuer à assurer un accueil de qualité plus en adéquation avec les besoins des enfants (repas, ...) et des horaires des parents.			



7. **ÊTRE** une commune au développement touristique, économique, commercial et artisanal prospère

Objectif opérationnel 7.1: « Poursuivre la mise en valeur de nos richesses naturelles (Fagnes, sentiers, cours d'eau, forêts, ...) dans le cadre du développement de l'offre touristique »				
O.O.7.1 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Renforcer et mettre en place une signalétique touristique appropriée</b>		En cours	
Commentaire	Après de nombreuses vicissitudes indépendantes de notre volonté, la mise en place de cette signalétique a commencé. Une toute nouvelle signalétique uniformisée et plus esthétique sera mise en place ainsi que des effets de portes aux entrées de la Commune et des effets de portes village. Nous avons introduit, il y a quelques années, une demande de subside auprès du Commissariat Général au Tourisme. C'est l'Intercommunale Aqualis qui est chargée de la gestion du dossier.			
<b>Action 2</b>	<b>Rénover et développer les équipements d'accueil aux visiteurs (zones de pique-nique, bancs, panneaux didactiques, ...)</b>	En continu		
<b>Action 3</b>	<b>Soutenir le développement du site du Lac de la Gileppe et de ses infrastructures</b>	En continu		
Commentaire	Un point info touristiques a été créé sur le parking de la Gileppe. Les frais sont répartis entre les communes de Jalhay, Baelen et Limbourg mais c'est la Commune de Jalhay qui en assume la gestion. Un subside de 10.000€ a été obtenu par notre Commune auprès de l'association « la conférence des Bourgmestres » au profit de l'ASBL Complexe touristique de la Gileppe.			
<b>Action 4</b>	<b>Créer et baliser de nouvelles balades pour les personnes aux besoins différenciés</b>			Finalisé
Commentaire	5 balades familiales et accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créées: une de 7,5 km, deux balades de 6 km et 2 balades de 3km.			
<b>Action 5</b>	<b>Etudier la possibilité de créer des aires de stationnement équipées pour les camping-cars</b>		A l'étude	

<b>Action 6</b>	<b>Placer des panneaux indiquant le nom des cours d'eau</b>			<b>Finalisé</b>
<b>Action 7</b>	<b>Nouveau parking à Belleheid</b>			<b>Finalisé</b>
Commentaire	Un permis a été obtenu pour la création de 22 places de parking dont 2 PMR. Les travaux devraient être terminés dans les prochaines semaines.			
<b>Action 8</b>	<b>Installation de nouveaux échaliers</b>			<b>Finalisé</b>
Commentaire	De nouveaux portiques ont été installés à Charneux et à Surister.			

Objectif opérationnel 7.2: « Optimiser les partenariats et soutenir les hébergements touristiques »				
O.O.7.2 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Soutenir l'hébergement et l'horeca via la promotion, l'accueil et la mise en évidence des qualités du patrimoine naturel de la Commune</b>	En continu		
Commentaire	L'Office du Tourisme ne peut faire la promotion que des hébergements soutenus par le Commissariat Générale au Tourisme mais il y a de moins en moins d'hébergements reconnus car ça ne présente plus un intérêt pour le secteur. Après les confinements Covid, l'Office du Tourisme a fait la promotion des restaurateurs de la Commune via la revue « Jalhay ma commune ».			
<b>Action 2</b>	<b>Soutenir l'hébergement et l'horeca qui proposent l'accès aux personnes aux besoins différenciés</b>	À programmer		
Commentaire	L'Office du Tourisme a comme projet de réaliser l'inventaire de ce type d'hébergements.			
<b>Action 3</b>	<b>Renforcer les initiatives supra communales en matière de tourisme</b>	En continu		
Commentaire	Jalhay est affilié à la Maison du tourisme de Spa Hautes Fagnes. Elle a été à l'initiative du projet de création d'un parc national des Hautes Fagnes et du point info touristiques de la Gileppe qui concerne également les communes de Baelen et de Limbourg.			
<b>Action 4</b>	<b>Soutien au projet « Chatbot » de la Maison du Tourisme</b>			Finalisé
Commentaire	Le Conseil communal de mai 2024 a décidé de valider le projet "Carnet de séjour" (Chatbot) de l'ASBL Maison du tourisme Spa Hautes-Ardenne, introduit dans le cadre de l'appel à projets "Territoire intelligent/Smart Région" par la Commune de Jalhay qui permet de bénéficier d'une subvention de 19.927,65 € de la Région wallonne			

Objectif opérationnel 7.3: « Promouvoir la création de l'emploi au sein du territoire communal »				
O.O.7.3 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
Action 1	Mettre en place une seconde zone d'activités économiques		En cours	
Commentaire	La Commune a comme projet de créer un ilot d'entreprises à Cockaifagne. Nous sommes en attente de l'étude de pré faisabilité de la SPI.			

Objectif opérationnel 7.4: « Soutenir l'artisanat et le commerce local »			
O.O.7.4 Actions/Projets	Statut		
	À programmer	En cours	Finalisé

<b>Action 1</b>	<b>Poursuivre et accentuer la promotion des commerces et artisans locaux</b>	En continu	
Commentaire	L'Office du Tourisme met à l'honneur les artistes locaux lors de la manifestation « parcours d'artistes ».		

<b>Action 2</b>	<b>Soutenir les indépendants valorisant les produits locaux</b>	En continu	
Commentaire	L'Office du Tourisme met à l'honneur les métiers de bouche lors du « parcours des saveurs ».		

8. **ÊTRE** une commune où la culture, le sport et le mode associatif sont des vecteurs d'épanouissement, de rencontres et d'échanges



Objectif opérationnel 8.1: « Favoriser le sport dans la vie de tous les jours à tout âge et pour tous »			
O.O.8.1 Actions/Projets		Statut	
		À programmer	En cours

<b>Action 1</b>	<b>Promouvoir et maintenir les aides financières et matérielles aux divers clubs sportifs et associations</b>	<b>En continu</b>	
Commentaire	<p>Les cotisations et subventions aux associations s'élèvent à 180.000 € au budget ordinaire 2024. Nous aidons les associations présentes sur le territoire de la Commune lors des organisations de manifestations notamment par le prêt de matériel, le placement de signalisation, ...</p> <p>De nombreuses heures sont prestées par les ouvriers lors du déroulement de celles-ci.</p> <p>Une aide financière extraordinaire de 120.000,00 € a été octroyée au Football club de Jalhay pour améliorer leurs infrastructures suite à une décision du Conseil communal de février 2022.</p> <p>Une aide financière de 99.000 € a été décidée au Conseil communal de mars 2023 en vue du financement des travaux d'amélioration de l'éclairage au Football club de Sart et un complément de 40.000€ est prévu au budget 2024.</p> <p>Une aide de 110.000 € a été budgétée en 2024 pour la rénovation du parking du Football club de Sart.</p>		

<b>Action 2</b>	<b>Initier un maximum d'activités sportives accessibles à tous et à tout âge</b>	<b>En continu</b>	
Commentaire	<p>Nous louons les locaux des écoles communales à prix attractifs à des clubs sportifs et autres associations. Une large gamme d'activités y est pratiquée: apprentissage de l'anglais par le sport, cours de yoga et de méditation, psycho-foot, gymnastique et psychomotricité, dance, Qi Gong, zumba, foot, tennis de table, Do-in... Le CPAS organise des cours de gymnastique douce pour les aînés (Gym sana).</p>		

<b>Action 3</b>	<b>Intensifier les collaborations avec les services des sports de la Province de Liège</b>	<b>Suspendu</b>	
Commentaire	<p>Nous organisons antérieurement des stages en collaboration de la Province. Actuellement, la Province ne permet plus ce type de collaboration.</p>		

Objectif opérationnel 8.2: « Faciliter l'organisation de manifestations et d'événements »				
O.O.8.2 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Permettre les demandes en ligne avec un dispatching direct vers les différents services concernés (travaux, police, ...)</b>	En continu		
Commentaire	Différents documents sont en ligne au niveau de la Commune pour faciliter le travail des organisateurs et des services. Nous venons d'adhérer au programme « Gigwal » pour une meilleure localisation des évènements et une collaboration avec les services concernés.			
<b>Action 2</b>	<b>Création d'un guide d'utilisateur pour les manifestations</b>		En cours	
Commentaire	Un guide d'utilisateur qui facilitera le travail des organisateurs lors de manifestations est en cours de réalisation et de finalisation. Il sera publié et distribué.			

Objectif opérationnel 8.3: « Doter la Commune d'infrastructures de qualité »					
O.O.8.3 Actions/Projets			Statut		
			A programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Réaliser l'étude de faisabilité d'une salle polyvalente sportive et culturelle</b>	Abandonné car irréalisable financièrement			
Commentaire	Plus aucun subside de pouvoirs publics n'est octroyé aux communes dans ce cadre. Ce projet est donc devenu irréalisable financièrement.				
<b>Action 2</b>	<b>Trouver une solution pour le local des louveteaux situé à Tiège</b>			<b>Finalisé</b>	
<b>Action 3</b>	<b>Acquisition de terrains de tennis</b>			<b>Finalisé</b>	
Commentaire	Les actes pour l'achat du terrain où se situe l'infrastructure du tennis de Jalhay ont été signés le 12 juin.				

Objectif opérationnel 8.5: « Promouvoir la culture et aller à la rencontre des artistes et artisans locaux »				
O.O.8.5 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Accorder des aides et apporter les soutiens nécessaires aux ouvrages réalisés « par les bénévoles du lundi »</b>	En continu		
Commentaire	Nous avons acheté un container maritime et du matériel pour soutenir les bénévoles. Un travail conséquent est effectué par ces bénévoles.			
<b>Action 2</b>	<b>Encourager et, si besoin, soutenir financièrement les différents acteurs de notre région (jeunesse, bibliothèques, ...) à organiser des concerts et/ou des conférences</b>	En continu		
Commentaire	Nous travaillons en partenariat avec le Centre culturel, nous avons créé un local culturel et associatif « Pause culture » et une salle polyvalente est mise à disposition à Solwaster.			
<b>Action 3</b>	<b>Organiser des activités culturelles et récréatives intergénérationnelles ouvertes à tous les citoyens</b>	En continu		
Commentaire	Les bibliothèques organisent des ateliers créatifs avec des grands-parents et leurs petits-enfants. Le CPAS organise l'opération « cartes de vœux » que les enfants envoient à des personnes âgées.			
<b>Action 4</b>	<b>Rénovation de la bibliothèque de Jalhay</b>		En cours	
Commentaire	Deux dossiers ont été introduits pour obtenir des subsides (UREBA* et Plan de facilité des Projets de Résilience en Belgique) avec comme objectif de diminuer de 50% les consommations énergétiques et d'augmenter le confort thermique. L'auteur de projet à finaliser l'avant-projet et une demande de permis d'urbanisme va être introduite.			
<b>Action 5</b>	<b>Création d'une bibliothèque à Sart</b>		En cours	
Commentaire	Actuellement, la bibliothèque se situe dans le bâtiment de l'école communale de Sart. Une nouvelle bibliothèque se situera sur le site de l'école. Des avant-projets ont été réalisés et une demande de subside a été introduite.			



Objectif opérationnel 8.6: « Développer des ponts culturels entre tous les âges de la vie »				
O.O.8.6 Actions/Projets		Statut		
		À programmer	En cours	Finalisé
Action 1	<b>Organiser des ateliers d'écriture de "tranches de vie" où les participants pourront écrire à leurs enfants, petits-enfants,... afin de leur transmettre leurs souvenirs</b>		En cours	
Commentaire	Ces ateliers sont programmés dans le plan de développement de la lecture des bibliothèques pour 2024. Il s'agit d'ateliers d'écriture créative à destination des séniors. Ces ateliers commenceront au second semestre 2024.			
Action 2	<b>Tisser des liens entre les générations en organisant différents après-midis où petits et grands pourront se retrouver pour des moments de partages (lecture de textes en wallon, contes, découverte de techniques artistiques, conférences, ciné-club...)</b>	En continu		
Commentaire	Des après-midis intergénérationnels sont proposés ponctuellement. Des séniors ont été formés à la lecture à voix haute. Quatre participants vont lire auprès des publics fragilisés (maison de repos, résidence service, centre pour adultes porteurs de handicap). Il existe également un projet entre les élèves de l'école de Tiège et les résidents de la Charmille.			

Objectif opérationnel 8.7: « Propager le plaisir de lire »					
O.O.8.7 Actions/Projets			Statut		
			À programmer	En cours	Finalisé
<b>Action 1</b>	<b>Continuer le travail initié avec le public des 0-3 ans "Les carabistouilles" (animations autour du livre dans les bibliothèques et dans les structures d'accueil de la petite enfance)</b>	En continu			
Commentaire	Une conteuse vient mensuellement dans les crèches et une bibliothécaire va dans les crèches toutes les 6 semaines.				
<b>Action 2</b>	<b>Développer le projet "Les Petits Ambassadeurs du livre" dans les écoles en formant une équipe de jeunes conteurs aux contes et à la lecture à voix haute</b>	En continu			
Commentaire	Depuis septembre 2022 des enfants de 3 <sup>ème</sup> primaire vont lire 1 fois par semaine des textes à d'autres enfants.				
<b>Action 3</b>	<b>Proposer des expositions sur la "littérature jeunesse" en mettant notamment en évidence les auteurs et les contes belges</b>	En continu			
Commentaire	Une ou deux expositions sont organisées par an autour de la littérature. Le local « Pause culture » améliorera leur visibilité.				
<b>Action 4</b>	<b>Organiser pour les 3-11 ans des visites guidées des bibliothèques par les enfants lecteurs</b>		En cours		
Commentaire	Ce projet a démarré courant 2023.				
<b>Action 5</b>	<b>Créer un carnet de lecture pour chaque enfant pour garder un suivi des lectures sur leurs neuf années passées à l'école</b>		En cours		
Commentaire	Ce projet est presque finalisé, les carnets de lecture seront distribués aux enfants de maternelles à la rentrée.				



<b>Action 6</b>	<b>Créer un club de lecture où les adolescents pourraient se retrouver pour partager des lectures, leurs coups de cœur via des capsules vidéos ou autres moyens actuels de communication</b>	<b>En continu</b>
Commentaire	Des ateliers d'initiation au dessin de bandes dessinées et des soirées de jeux de rôle sont proposés aux adolescents. Le but est de les amener à la bibliothèque dans un autre cadre et de partir de ces activités pour créer un club de lecture.	
<b>Action 7</b>	<b>Organiser des moments ludiques dans les bibliothèques (Murder party, Escape game,...) afin d'assurer la transition des adolescents vers l'âge adulte</b>	<b>En continu</b>
Commentaire	Un escape game a déjà été organisé pour les familles un dimanche matin et a remporté un grand succès auprès des participants. Le centre culturel a également organisé un espace game sur les dangers des réseaux sociaux dans l'école de Jalhay.	
<b>Action 8</b>	<b>Acquérir des liseuses numériques</b>	<b>En continu</b>
Commentaire	Depuis octobre 2022, 6 liseuses sont disponibles et empruntables pour un mois. Ce système de prêt répond à la demande des lecteurs. L'abonnement à la bibliothèque donne un accès gratuit à Lirtuel, plateforme de lecture numérique de la FWB qui propose un catalogue de 8800 livres e-book. Ce système est victime de son succès et il n'est pas rare de voir certaines nouveautés avec de longues listes de réservations en attente.	
<b>Action 9</b>	<b>Initier les plus de 60 ans à la lecture numérique et à l'utilisation des tablettes et liseuses</b>	<b>En continu</b>
Commentaire	Les bibliothécaires organisent des événements récurrents qui sont toujours complets. « Les 60 et + » est le public cible mais cela attire les plus jeunes aussi. Nous avons un partenariat avec l'ASBL La Lumière (découverte du « Victor Reader », un appareil de lecture spécialement conçu pour les personnes âgées). Une permanence numérique sur rendez-vous est également organisée une fois par mois où il est possible de venir se former aux outils numériques.	

Objectif opérationnel 8.8: « Permettre l'accès à la lecture aux publics empêchés »			
O.O.8.8 Actions/Projets		Statut	
		À programmer	En cours
<b>Action 1</b>	<b>Former les seniors à la lecture à voix haute pour lire aux personnes en difficulté (personnes âgées, malvoyants...)</b>	En continu	
Commentaire	Une première formation a débuté en mai de cette année. Six seniors seront formés à la lecture à voix haute et proposeront les lectures de groupe dans les maisons de repos.		
<b>Action 2</b>	<b>Déterminer les besoins en matière de lecture publique dans les maisons de repos</b>	En continu	
Commentaire	Deux animations par mois sont proposées aux résidents des Cheveux d'argent. D'autres collaborations avec La Charmille pourraient être envisagées.		
<b>Action 3</b>	<b>Poursuivre la distribution de l'agenda semestriel en toutes-boîtes afin de toucher un public le plus large possible</b>	En continu	
Commentaire	Les agendas semestriels sont diffusés via des folders en toutes-boîtes, Facebook et Instagram.		